

"Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous venons vers vous à propos des stages pour un rappel à propos de cette fin de semestre bousculée du fait de la crise sanitaire. La date butoir de retour du rapport de stage reste la même : 15 jours après la fin du stage et au plus tard le 22 avril.

Du fait du confinement, vous devez rendre votre rapport de stage en version dématérialisée à votre secrétariat pédagogique. Ainsi, vous devez envoyer au secrétariat de L3 :

dsp.l3@liste.parisnanterre.fr

un SEUL et UNIQUE document PDF intitulé "votre nom et prénom - rapport stage L3" et comprenant le rapport, la convention de stage (scannée) et l'évaluation du maître de stage.

Prenez soin de vous.

L'équipe des stages de L3"